

**ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement – École de l'Étincelle
12 février 2025 18h30**

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 minutes)
3. Désignation d'un parent par les membres parents du CÉ (5 minutes)
4. Élection d'un membre parent à la présidence du CÉ (10 minutes)
5. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (2024-12-11) (10 minutes)
 - 5.1. Suivi au procès-verbal
6. Point reporté de la dernière séance : Critères de sélection de la DÉ (C) (10 minutes)
7. Point reporté de la dernière séance : Plan de lutte – Protocole d'intervention pour les gestes d'intimidation et de violence (AD) (30 minutes)
8. Point reporté de la dernière séance : Formation obligatoire – Nouveaux membres du CÉ (5 minutes)
9. Trousse de jeux structurés : 350\$ par classe (AP) (5 minutes)
10. Point reporté de la dernière séance : Chantier modification des attentes - Présentation de l'échelle (I) (10 minutes)
11. Point reporté de la dernière séance : PEVR et projet éducatif (I) (20 minutes)
12. Consultation : deux politiques (formulaires à remplir) (15 minutes)
13. Consultation des élèves : Liste musicale pour la fête de fin d'année scolaire (I) (2 minutes)
14. Activité parascolaire : Karaté adapté (I) (5 minutes)
15. Rencontres de parents : 27 mars 2025 (I) (5 minutes)
16. Proposition de date devancée pour le prochain CÉ : 19 mars (I) (2 minutes)
17. Parole au public (10 minutes)
18. État de la situation (I) (10 minutes)

19. Sorties éducatives (AP) (1 minute)

20. Points d'information/rapports (10 minutes)

20.1. Direction

20.2. Personnel enseignant

20.3. Personnel professionnel

20.4. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

20.5. OPP (s'il y a lieu)

21. Levée de la séance

Présidence

Direction